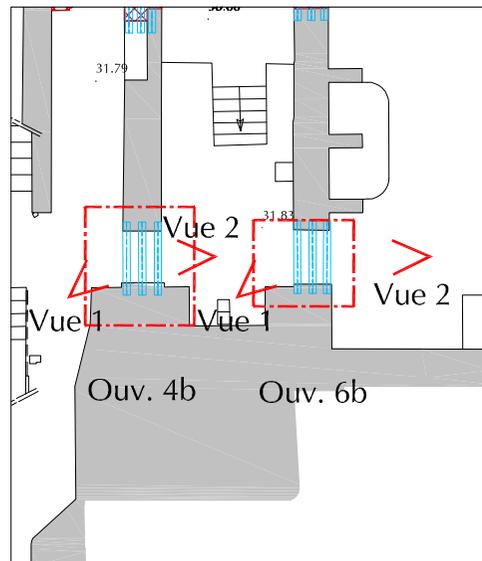
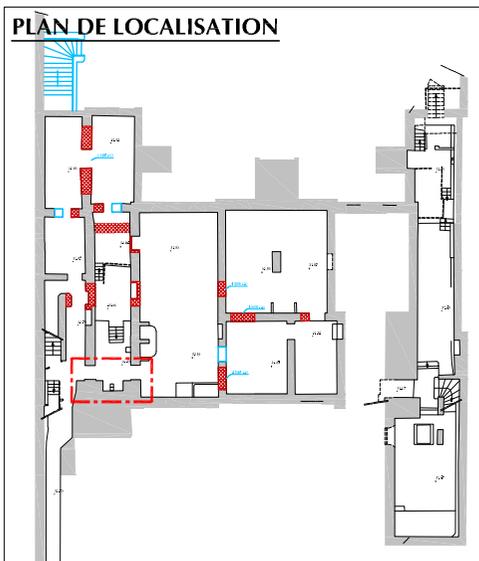


PLAN DE LOCALISATION



Principe de surélévation des linteaux entre salle 105 et 107, et entre salle 107 et 109 (ouvertures 4b et 6b)

Etat existant

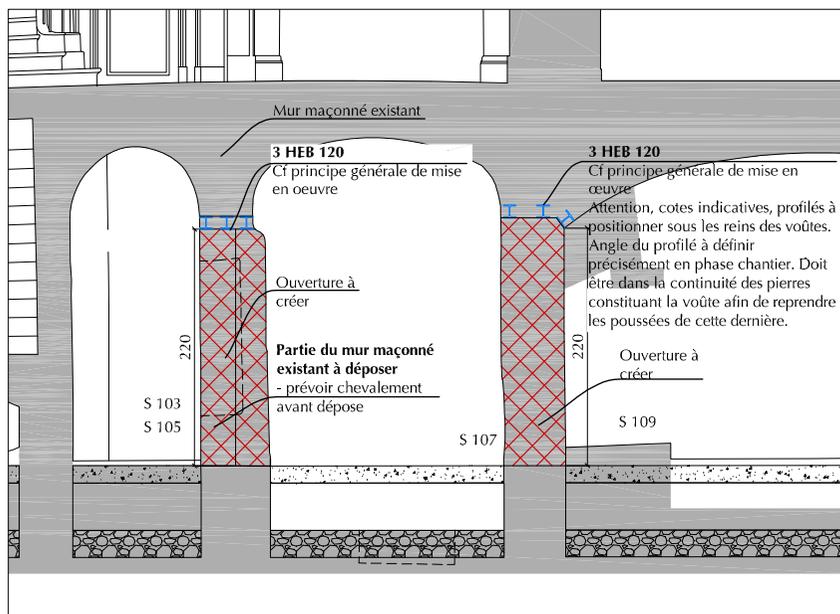
Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.
Présence d'une "niche" de dimension :
- 0,50 x 0,90 x 1,95m ht

Etat projeté

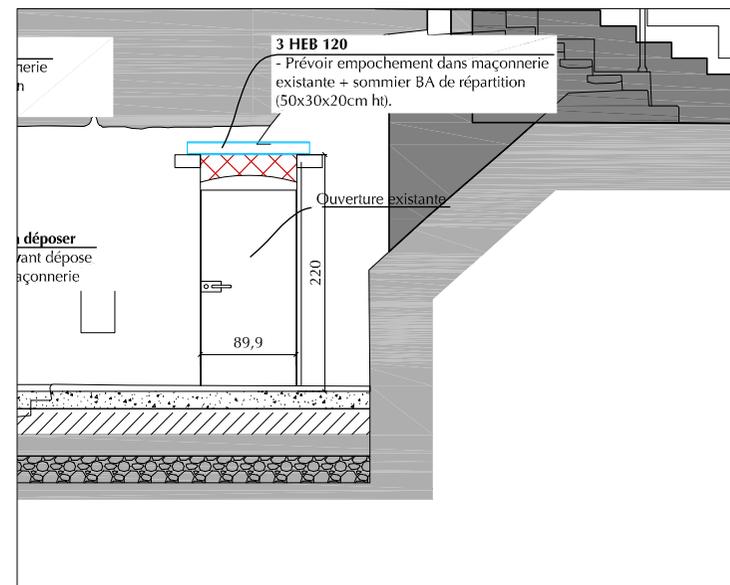
Dimension de l'ouverture à créer :
- 0,50 x 0,90 x 2,20m ht env.
Linteau à créer :
- 3 HEB 120
- Longueur = 1,50m
Sommier en béton armé à créer :
- 50 x 30 x 20cm ht

Nota:

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir dépose des linteaux cintrés des ouvertures existantes.
- Prévoir calage des linteaux créés avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.
- Angle du profilé à définir précisément en phase chantier. Doit être dans la continuité des pierres constituant la voûte afin de reprendre les poussées de cette dernière.
- Sommier BA à réaliser en conséquence.



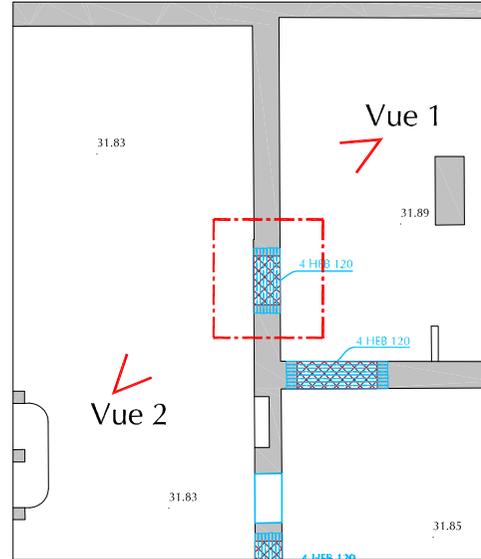
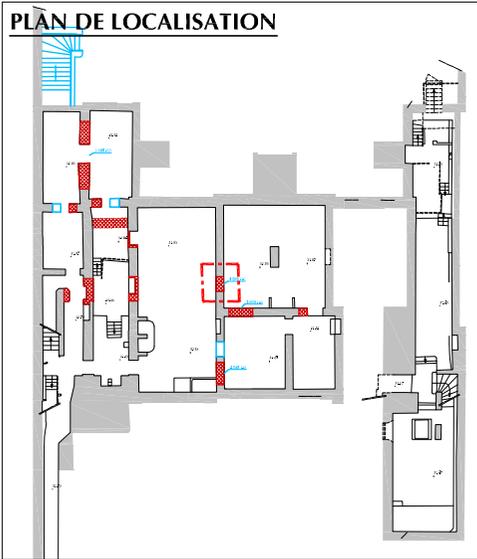
- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e



PLAN DE LOCALISATION



Principe d'ouverture entre salle 108 et 110 (ouverture 7)

Etat existant

Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.

Etat projeté

Cette ouverture est en option. Elle sera réalisée si et seulement si l'accès au tunnel central n'est pas rendu possible.

Dimension de l'ouverture à créer :

- 0,50 x 0,90 x 2,10m ht env.

Linéau à créer :

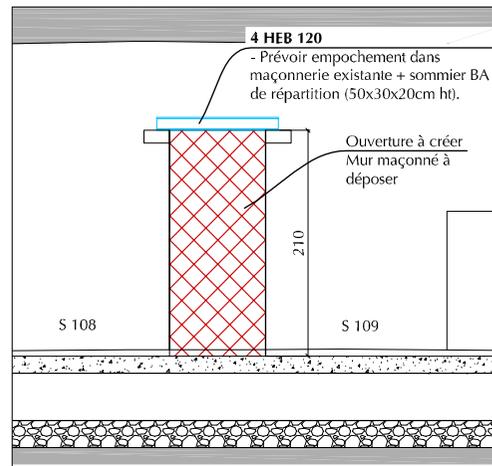
- 4 HEB 120
- Longueur = 1,50m

Sommier en béton armé à créer :

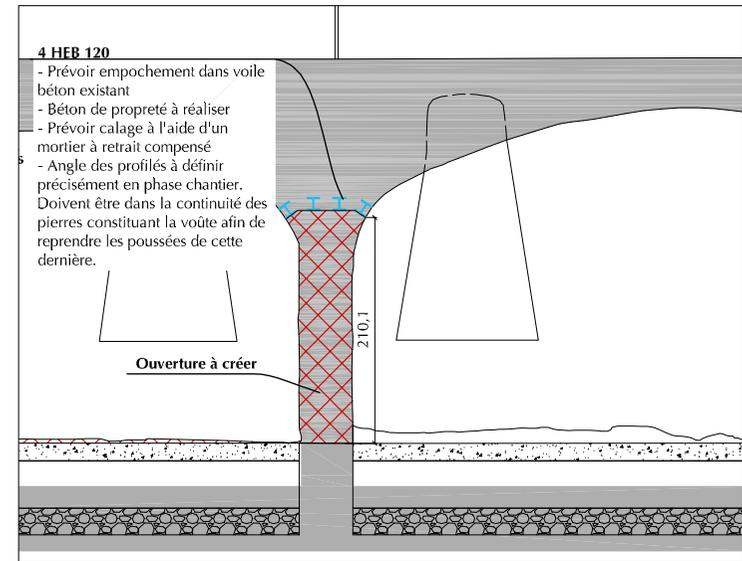
- 50 x 30 x 20cm ht

Nota:

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir calage des linéaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.
- Angle des profilés à définir précisément en phase chantier. Doivent être dans la continuité des pierres constituant la voûte afin de reprendre les poussées de cette dernière.
- Sommier BA à réaliser en conséquence.



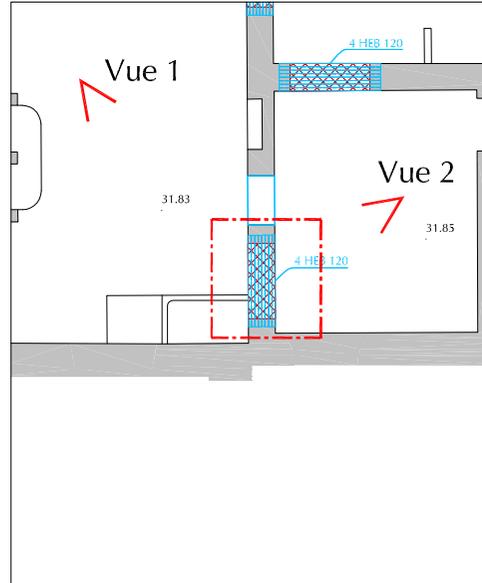
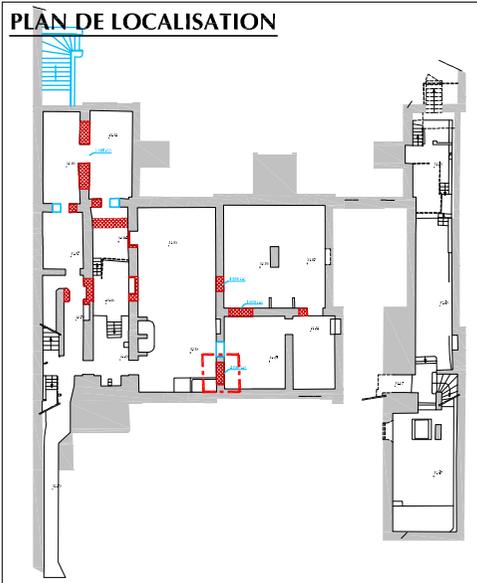
- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



PLAN DE LOCALISATION



Principe d'ouverture entre salle 109 et 111 (ouverture 8)

Etat existant

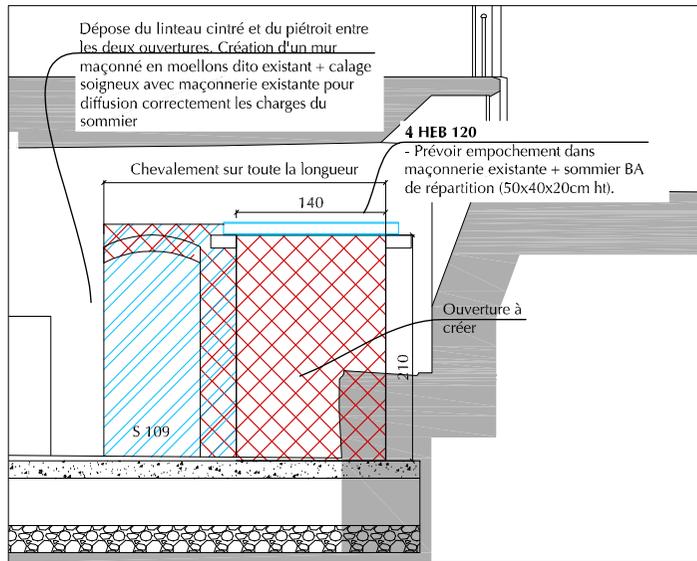
Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.
Ouverture existante de dimension :
- 0,50 x 0,90 x 1,90m ht

Etat projeté

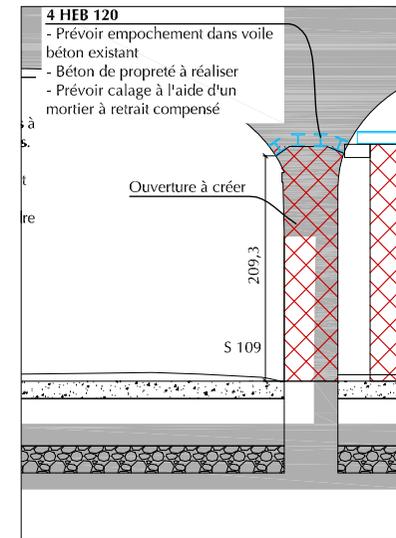
Dimension de l'ouverture à créer :
- 0,50 x 1,40 x 1,75m ht env.
Linteau à créer :
- 4 HEB 120
- Longueur = 2,10m
Sommier en béton armé à créer :
- 50 x 40 x 20cm ht

Nota:

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir dépose du linteau cintré de l'ouverture adjacente existante puis bouchement de l'ouverture existante par un mur en maçonnerie correctement liaisonné avec la maçonnerie existante afin de reprendre les charges du linteau.
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé
- Angle des profilés à définir précisément en phase chantier. Doivent être dans la continuité des pierres constituant la voûte afin de reprendre les poussées de cette dernière.
- Sommier BA à réaliser en conséquence.



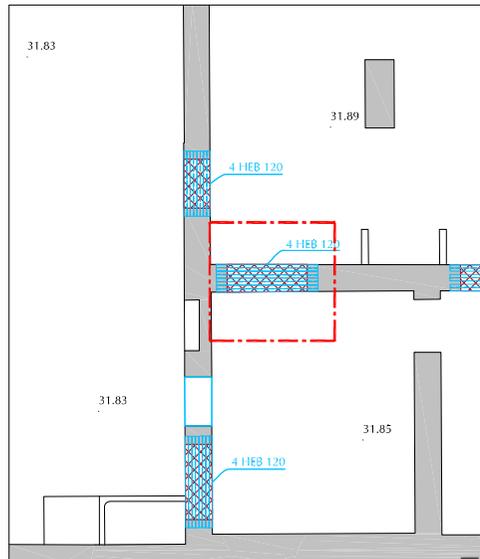
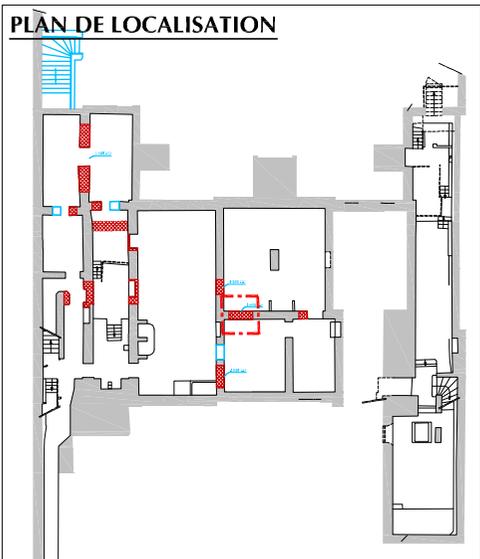
- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



PLAN DE LOCALISATION



Principe d'ouverture entre salle 110 et 111 (ouverture 9)

Etat existant

Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.

Etat projeté

Dimension de l'ouverture à créer :

- 0,50 x 1,50 x 2,20m ht env.

Linteau à créer :

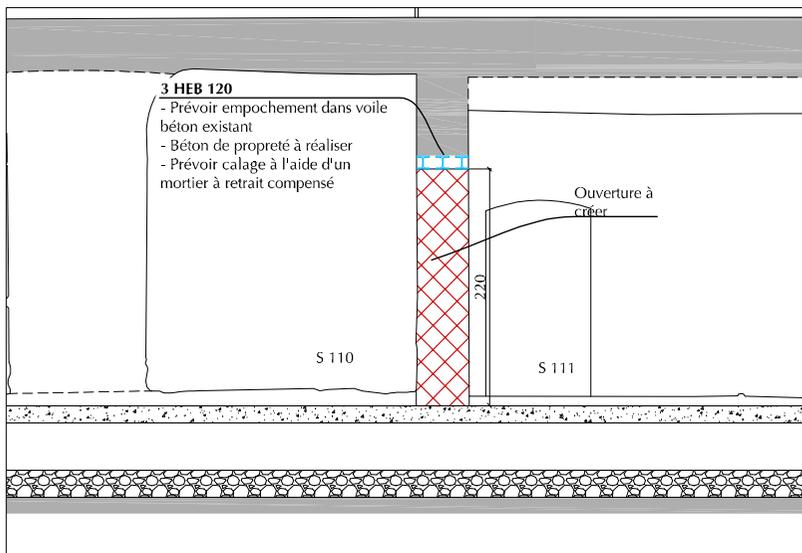
- 3 HEB 120
- Longueur = 2,30m

Sommier en béton armé à créer :

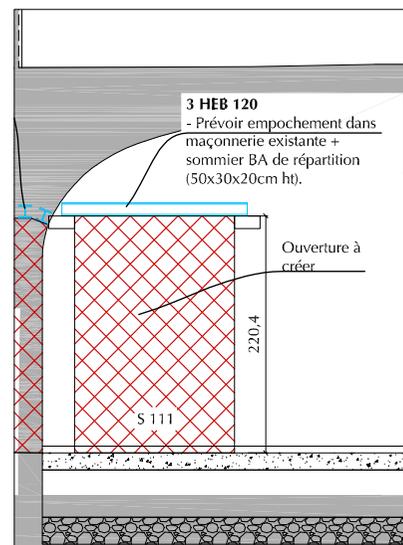
- 50 x 40 x 20cm ht

Nota:

- Principe de chevalement (cf planche p9) + étaieement des voûtes adjacentes à l'ouverture
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.



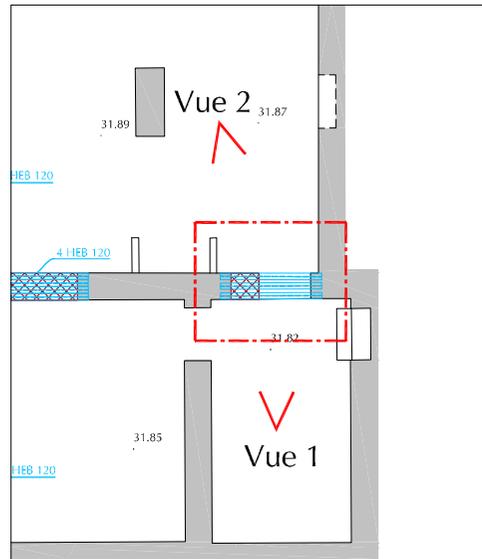
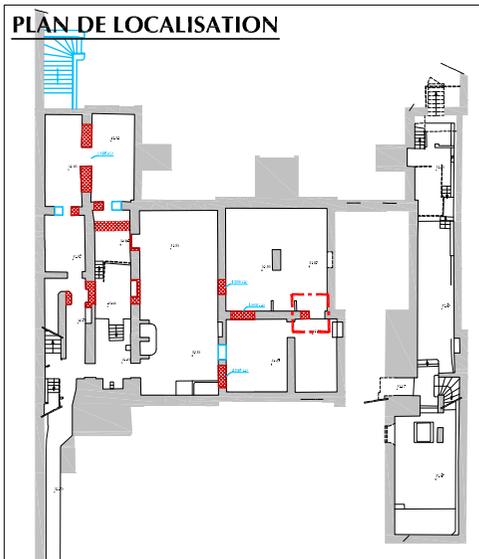
- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e



PLAN DE LOCALISATION



Principe d'ouverture entre salle 110 et 112 (ouverture 10)

Etat existant

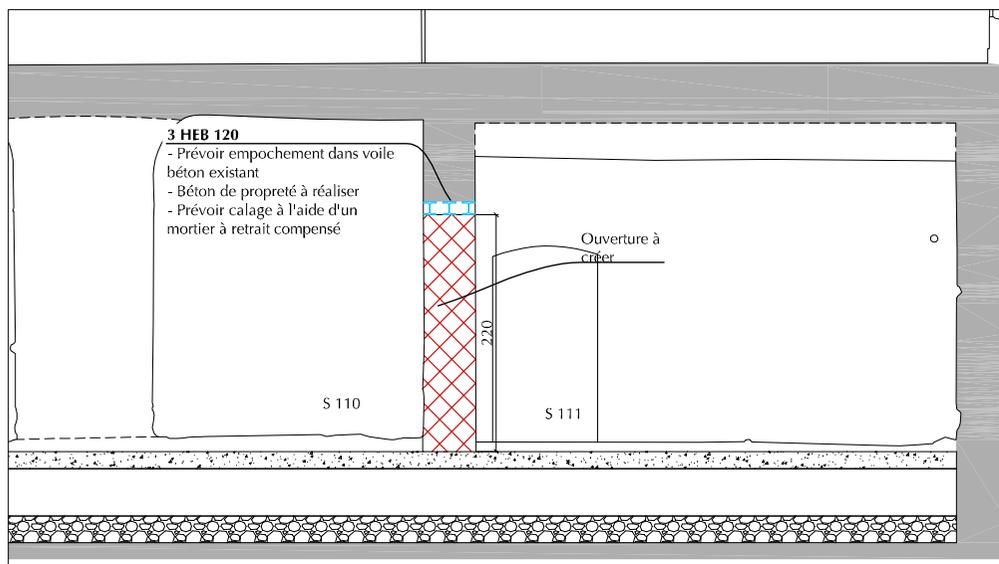
Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.
Dimension de l'ouverture existante : 0,50 x 0,95 x 2,10m ht

Etat projeté

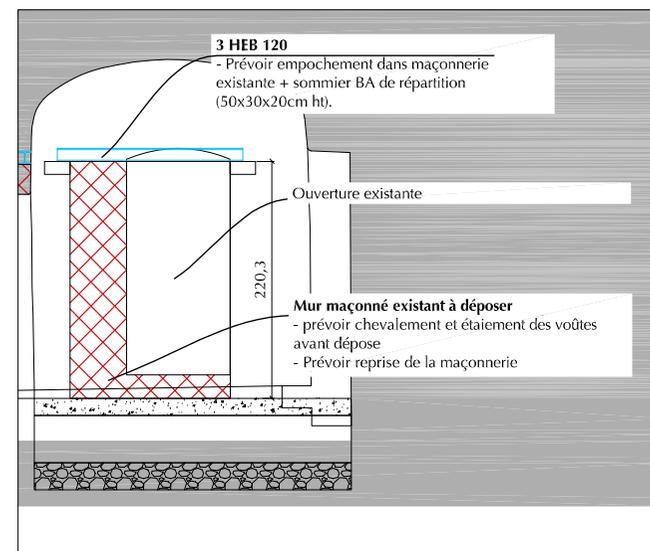
Dimension de l'ouverture à créer :
- 0,50 x 1,50 x 2,20m ht env.
Linteau à créer :
- 3 HEB 120
- Longueur = 2,30m
Sommier en béton armé à créer :
- 50 x 40 x 20cm ht

Nota:

- Principe de chevalement (cf planche p9) + étaieement des voûtes adjacentes
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.



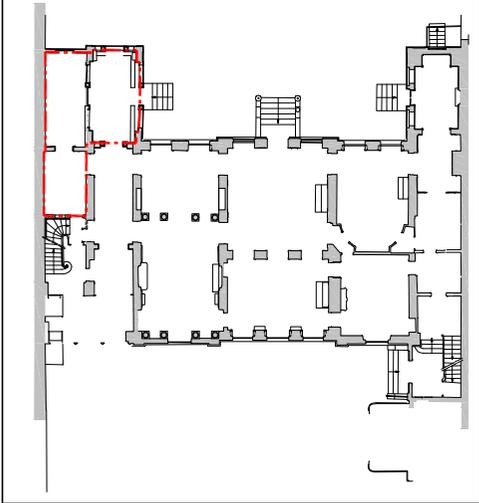
- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e

0 1 2,5m

PLAN DE LOCALISATION RdC



État des lieux

Trois planchers ont une structure en béton armé visible depuis le sous-sol. Ces dalles avec retombées de poutres présentent pas ou peu de désordres. Mais elles n'ont a priori pas la portance suffisante.

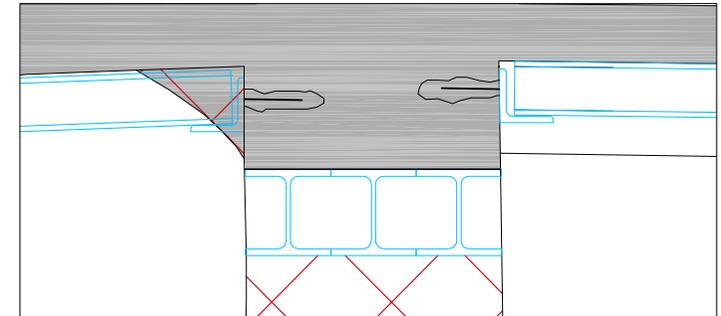
Principe du renfort

Renfort de la structure en sous-face par l'ajout de profilés métalliques :

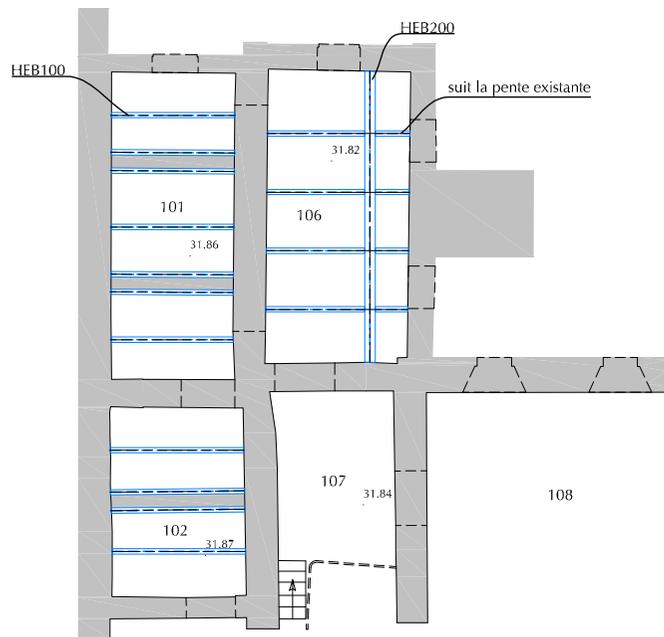
- hypothèses
 - o CP= 325 kg/m² (dont PP_{dalle} considéré comme un poids mort)
 - o CE= 250 kg/m²
- poutres :
 - o profilés métalliques :
 - HEB100
 - HEB200
 - o entraxe ~1m
 - o accroche à la poutre centrale : cornière de rive spittée dans la poutre BA par chevilles chimiques scellées
 - cornière à aile égale
 - 100 x 12mm
 - o sommier de répartition en béton armé dans la maçonnerie en meulière
 - o matage entre le profilé et la dalle pour assurer le contact
 - o flocage de toute la structure tel que REI60 (non dessiné)

Nota : des machines seront suspendues dans le faux-plafond (cf. BET Fluides)

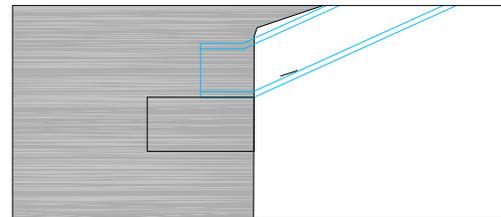
Nota : les finitions et habillages ne sont pas représentés.



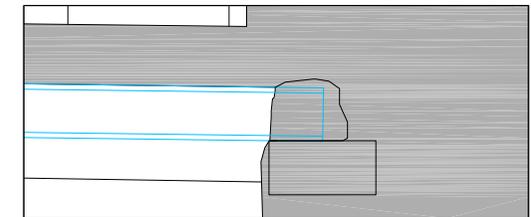
- POSE DE PROFILÉS DE RENFORT SUR CORNIÈRE MÉTALLIQUE
- Ech : 1/10e



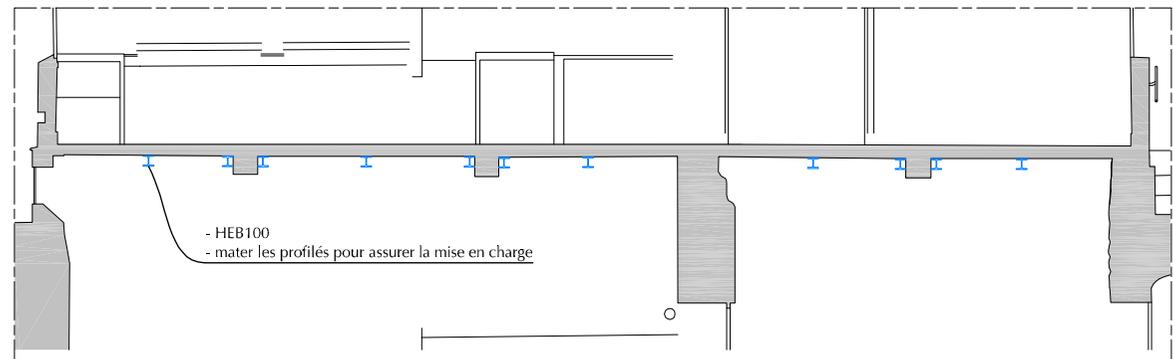
- PRINCIPE RENFORCEMENT PLANCHER - Vue en plan PHT R-1
- Ech : 1/100e



- DÉTAIL SUR SOMMIER
- Ech : 1/10e



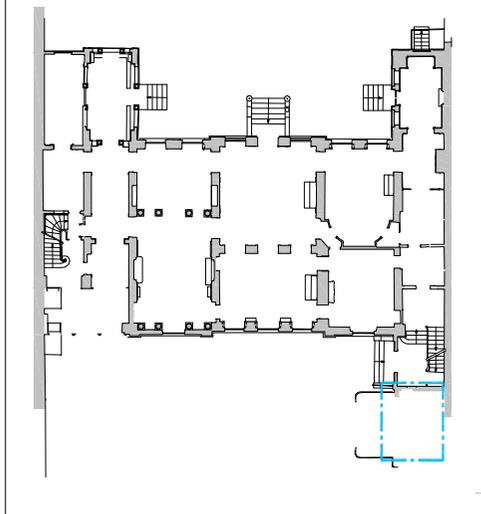
- DÉTAIL SUR SOMMIER
- Ech : 1/10e



- PRINCIPE RENFORCEMENT PLANCHER - Coupe longitudinale
- Ech : 1/50e

0 1 5m

PLAN DE LOCALISATION Rdc



Principe

- hypothèses :
 - CP=250 kg/m²
 - CE machines =250 kg/m² (données BET fluides)
 - CE personnel =80 kg/m² (service)
 - porte également la nouvelle façade
- plancher à créer tel que :
 - bac acier collaborant de type Cofrastra40 ou équivalent
 - L=4m
 - e=15cm
 - 2 étais au coulage
- fixations au mur :
 - cornière de rive spittée dans la maçonnerie par chevilles chimiques scellées

Trémies

demande du BET fluides : voies d'air de 2m² de communication entre le sous-sol et l'extérieur

Selon les fournisseurs, il est possible que des dispositifs de trémies soient intégrés directement au plancher collaborant :

- *Trémies de petites dimensions (50 x 50 cm maximum)*

Elles peuvent être prévues dans un coffrage en tôle livrable aux dimensions souhaitées, préparées avant coulage du béton.

- *Trémies de plus grandes dimensions*

Possibilités de renforts composés d'équerres transversales, longitudinales et de cornières de maintien. Il s'agit d'un système incorporé dans la dalle qui joue le rôle de chevêtre et permet de renforcer dalle autour de la trémie. Se rapprocher du fournisseur pour les dimensions.

Méthodologie

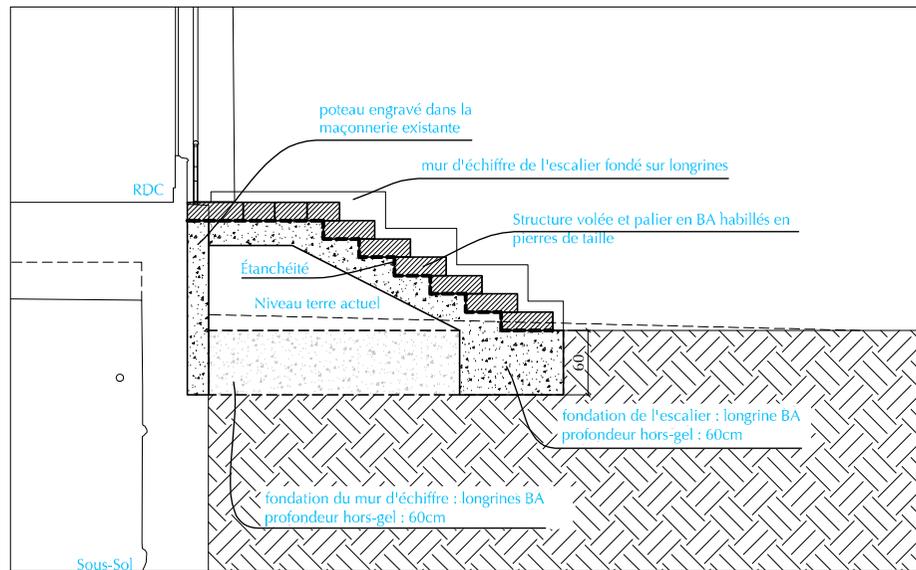
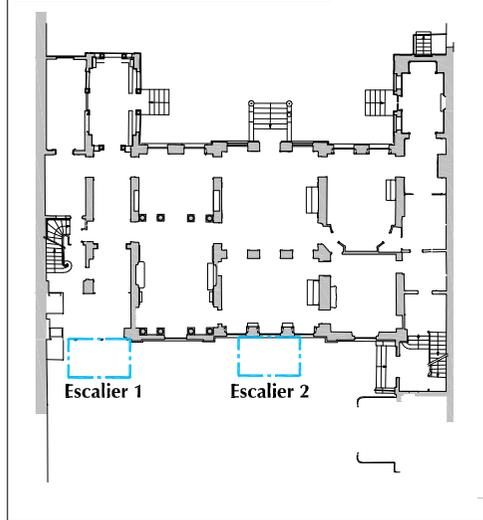
- dépose du plancher existant (profilés en place corrodés)
- butonnage pour éviter la déstabilisation du mur
- mise en place de la machine technique
- pose du bac collaborant en gardant les ouvertures nécessaires
- coulage de la dalle

Stabilité au feu - REI120

Les bacs aciers collaborant ont une stabilité au feu REI30 par défaut. Il est possible d'atteindre REI120 par l'ajout de barres en fond d'ondes - à dimensionner avec le fournisseur.

0 0.2 1m

PLAN DE LOCALISATION Rdc



COUPE DE PRINCIPLE ESCALIER EXT. Rdc
Ech : 1/50e

Création des perrons extérieurs

Hypothèse :

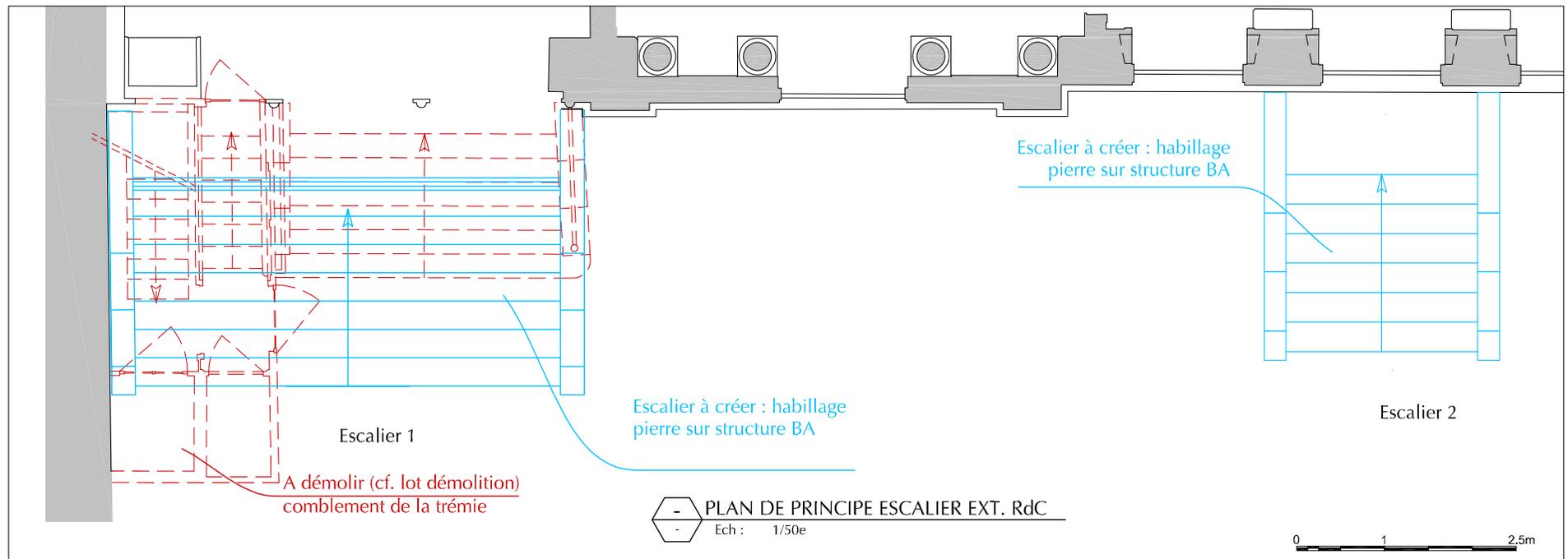
- masse volumique de la pierre : 2300 kg/m³

Structure du perron :

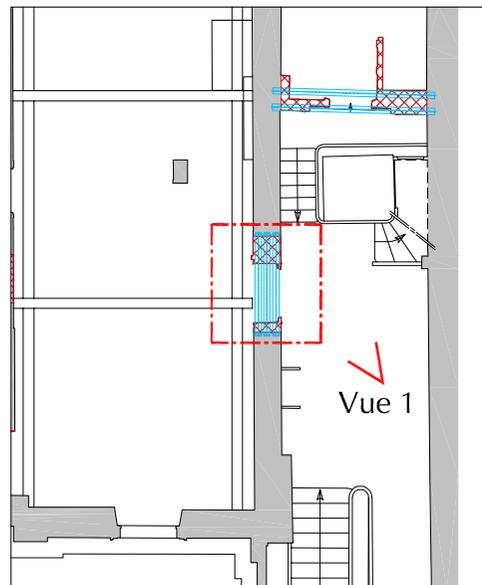
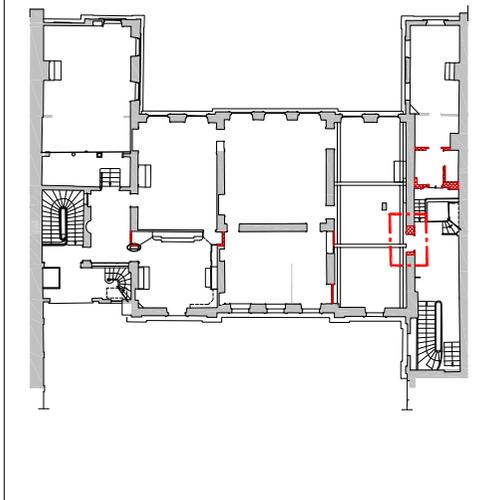
- béton armé
- ferrailage, ratio moyen : 60kg/m³
- longrines, profondeur hors-gel de 60cm

Habillage du perron :

- marches et mur d'échiffre en pierre de taille



PLAN DE LOCALISATION R+1



Principe d'ouverture entre salle 312 et 322 (ouverture 11)

Etat existant

Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.
Dimension de l'ouverture existante : 0,50 x 0,95 x 2,70m ht

Etat projeté

L'ouverture créée se fera à l'aide d'un cadre en acier
Dimension de l'ouverture à créer :

- 0,50 x 1,80 x 2,40m ht env.

Poteaux à créer :

- 2 x 3UPN120

- h = 2,40m

- flocage pâteux tel que R60

Poutres à créer :

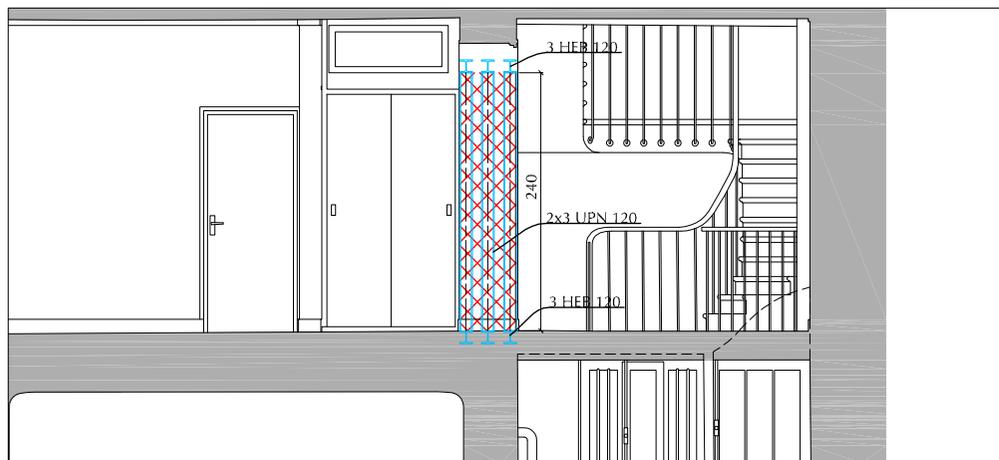
- 2 x 3 HEB120

- L = 1,90m

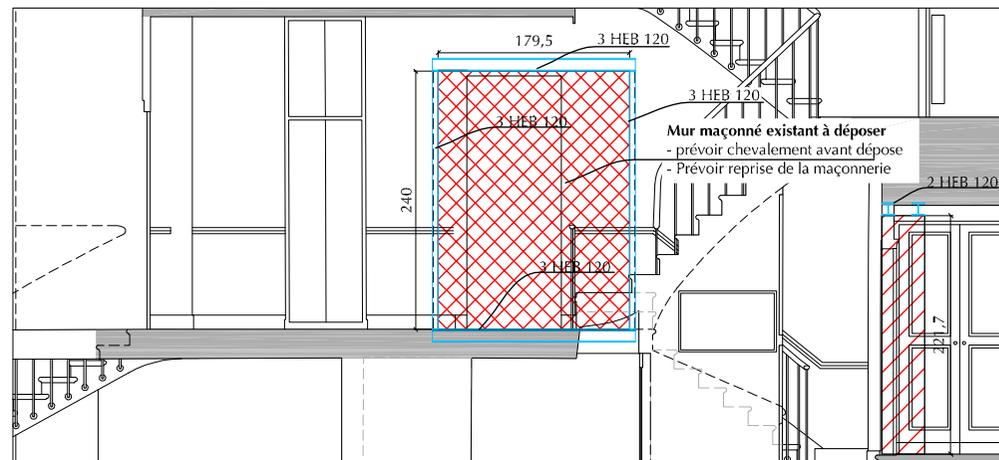
- flocage pâteux tel que R60

Nota :

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir une continuité de l'étalement jusqu'au sol du sous-sol
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.
- Prévoir béton de propreté sous les profilés bas.



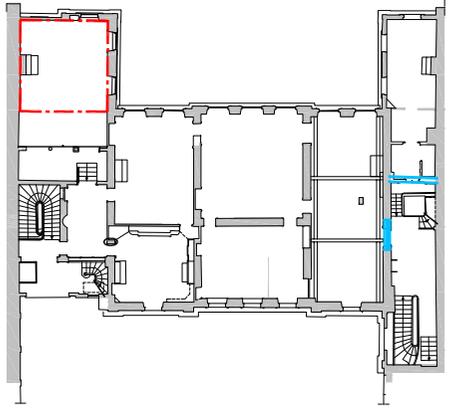
- Coupe transversale de principe
- Ech : 1/50e



- Coupe longitudinale de principe
- Ech : 1/50e

0 1 2,5m

PLAN DE LOCALISATION R+1



Salle 301

État des lieux

Plancher poutrelles métalliques et hourdis terre cuite.
Ce type de plancher n'est pas vérifiable par le calcul.
Il a été choisi de le remplacer tout en conservant le plancher existant.

Hypothèses

- CP=100 kg/m² dont :
 - parquet et lambourdes : 35 kg/m²
 - dalle LAMIBOIS de type KertoS ou équivalent : 15 kg/m²
 - divers (électricité, isolant, ...) : 50 kg/m²
- CE=250 kg/m²

Proposition de renfort

- déposer le revêtement en place (parquet en conservation pour repose, lambourdes et plâtre)
- arriver au niveau brut du plancher poutrelles hourdis
- insérer un complexe de plancher dans l'épaisseur disponible (19cm) pour ne pas modifier les seuils :
 - A - *nota, pour mémoire* : il est possible de mettre une dalle bois avec un revêtement collé. Cette solution ne permet pas de conserver le parquet existant tout en conservant le niveau existant.
 - B - solution préconisée qui permet de garder le parquet existant sur lambourdes :
 - profilé métallique HEB140
 - entraxe ~1m20
 - sommiers de répartition BA
 - cornière de rive spittée dans la maçonnerie par scellement chimique
 - flocage pâteux tel que R60
 - hourdis porteurs en LAMIBOIS (ex : KERTO ou équivalent)
 - lambourdes hautes pour rattraper le niveau
 - parquet cloué

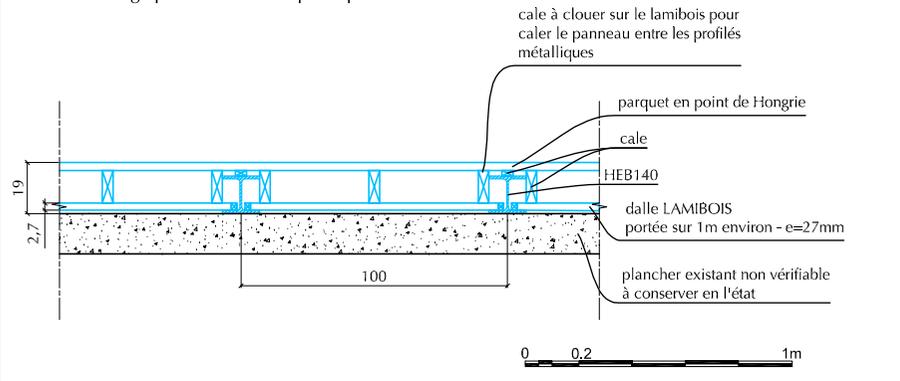
Méthodologie

- étayer le plancher
- ne pas déposer le plancher existant en poutrelles métalliques hourdis dont la portance est inconnue
- mise en place des sommiers de répartition, prévoir le coulage des maçonneries avant la mise en place de ces sommiers

Divers

Attention - le mur sur lequel s'appuie les solives à créer est un mur mitoyen.
Les éventuelles dispositions acoustiques ne sont pas décrites.

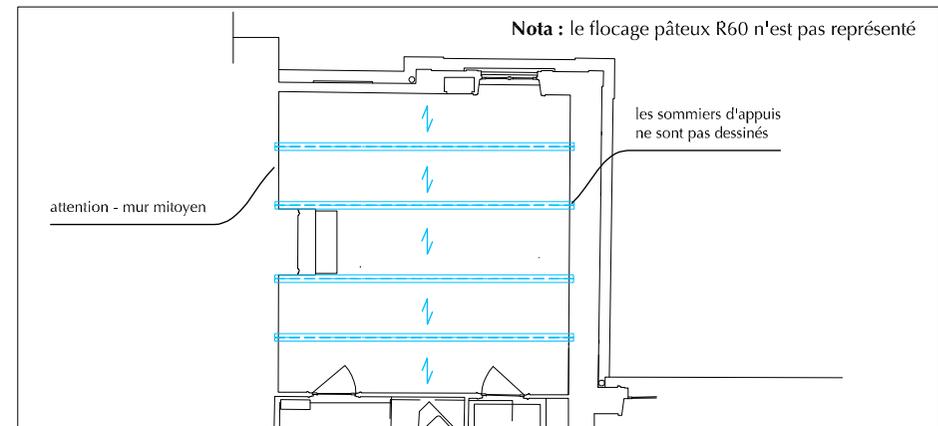
Nota : le flocage pâteux R60 n'est pas représenté



COUPE DE PRINCIPE REMPLACEMENT COMPLEXE DE PLANCHER - COUPE

Ech : 1/20e

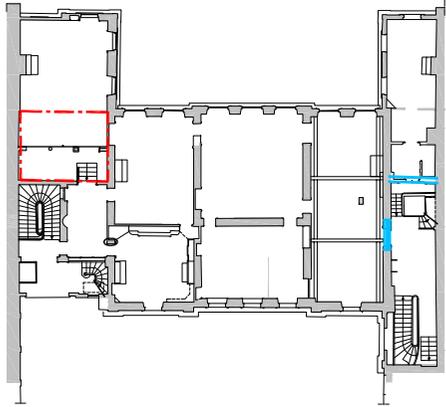
Nota : le flocage pâteux R60 n'est pas représenté



PRINCIPE REMPLACEMENT COMPLEXE DE PLANCHER - VUE EN PLAN

Ech : 1/10e

PLAN DE LOCALISATION R+1



Salles 302 à 303'

État des lieux

Dalle en béton armé

Sondages réalisés :

- depuis le dessus
- depuis le dessous (RdC)
- ces sondages ne sont pas superposés.

Le sondage depuis le dessus a permis de déterminer la composition du revêtement et l'alternance de différentes couches. Le sondage depuis le dessous a permis de déterminer la composition du faux-plafond et le ferrailage de la dalle.

Hypothèses

- CP=150 kg/m² dont :
 - mosaïque : 25 kg/m²
 - chape de pose : 90 kg/m²
 - divers (électricité, isolant, ...) : 35 kg/m²
- CE=250 kg/m²

Caractéristiques de la dalle

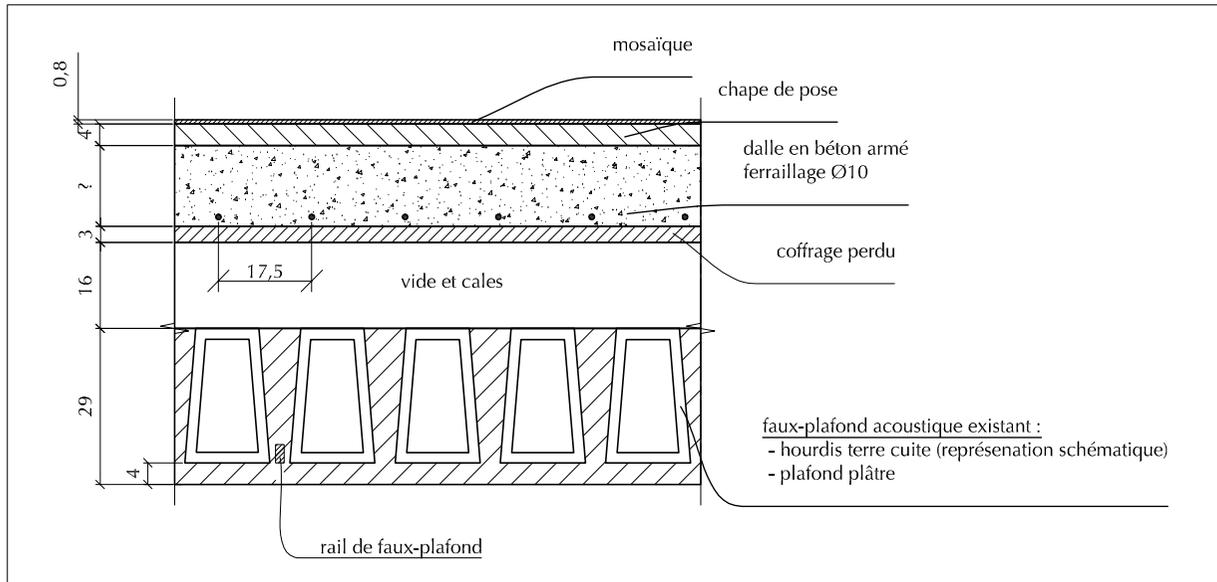
- béton armé
- L=2,75cm
- e~15-20cm
estimée par les percements, pas de mesure directe
- ferrailage :
 - ronds lisses
 - Ø10
 - e=17,5
 - S~4,5cm²

Bilan

La dalle est correctement dimensionnée pour le projet.

Nota : les armatures de la dalle ont été endommagées lors du sondage par le dessous. Un remplacement par greffe des armatures endommagées devra être réalisé en phase travaux.

- dégagement des armatures altérées
- greffe d'armatures de diamètre équivalent
- dégagement des armatures altérées sur une longueur suffisante pour assurer le recouvrement nécessaire : 45Ø minimum soit 450mm
- ragréage avec un béton compatible avec l'existant



COUPE DE PRINCIPE DU PLANCHER
Ech : 1/10e

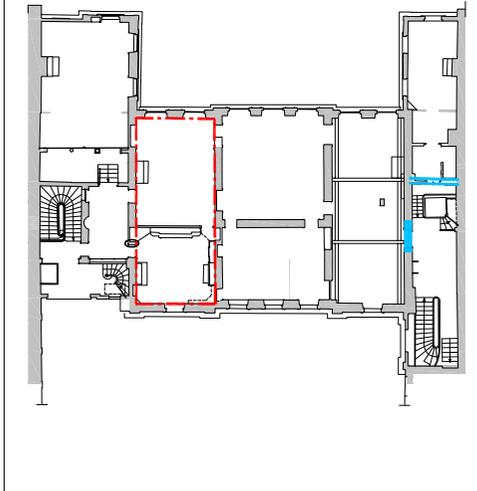
0 0,2 1m

PARIS 10e - HÔTEL DE BOURRIENNE

État existant - Détail 8 - plafond acoustique, reprise du ferrailage altéré

Impression	Affaire	Etage	Plan	Indice	Page
21/07/2016	16-054	R+1	001	A	28 / 39

PLAN DE LOCALISATION R+1



Salles 306 à 307 - plancher à simple solivage

État des lieux

Le plancher est correctement dimensionné pour l'usage d'origine. Cependant, le changement d'usage en bureaux amène le plancher en limite de capacité. Ainsi il y a un risque d'apparition de fissures. Cela n'étant pas envisageable étant donné le caractère précieux du plafond peint en sous-face, il convient de renforcer toutes les solives. La présence de cloisons a amené des surcharges qui peuvent également avoir mis le plancher en limite de portance. Par ailleurs, les fissures vues en sous-face peuvent témoigner de faiblesse d'abouts à cause de leur état sanitaire.

Renfort des solives

- renforts d'inertie par plat métallique :
 - S235
 - S=80x10mm
- poser les fers en une seule longueur
- connexion par tirefonds ou vis auto-taraudeuse
 - La connexion fera l'objet d'une étude d'exécution
- flocage pâteux tel que R60
- reprise des bois ayant un attaque parasitaire.

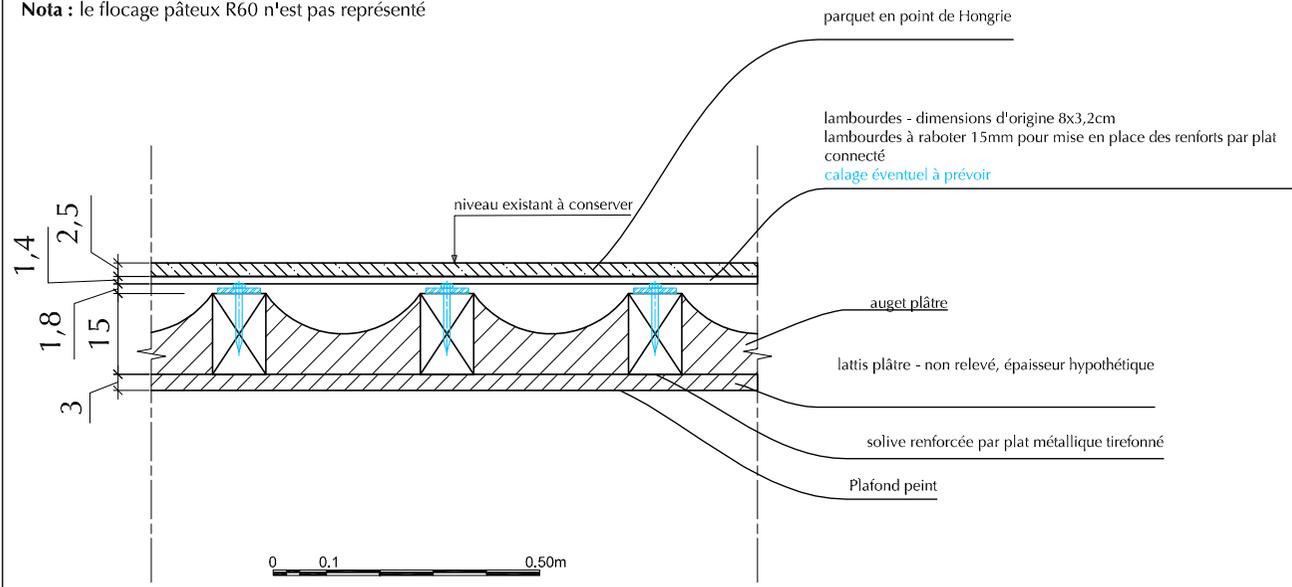
Attention, les poutres sont fléchies. Pour la pose des renforts, un calage devra être réalisé.

Méthodologie

- étaieage de chaque solive afin de la décharger pendant la mise en place des renforts
- mise en place d'un feutre d'interposition pour protéger les peintures

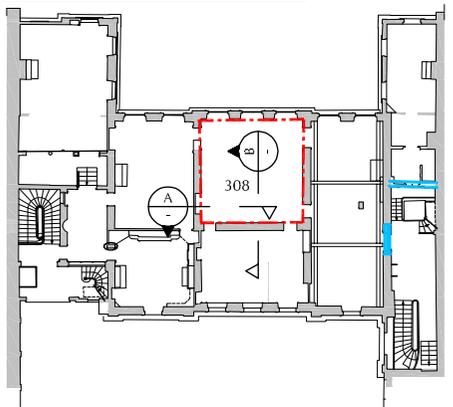
Nota : **Le niveau actuel ne peut pas être surélevé** à cause de la présence du décor en place (lambris, cheminée, ...). Il faut s'intercaler dans l'espace existant.

Nota : le flocage pâteux R60 n'est pas représenté



COUPE DE PRINCIPE RENFORCEMENT SOLIVE
Ech : 1/10e

PLAN DE LOCALISATION R+1



Salle 308

État existant

Ce plancher est composé de deux porteuses principales composées chacune de deux poutres bois (non vues directement). Ce plancher a déjà été repris probablement dans les années 1970. Cette reprise concerne uniquement les poutres maîtresses qui ont été renforcées par des renforts d'inertie à l'aide de profilés métalliques. Chacune des poutres bois a un renfort d'inertie composé de deux IPE160.

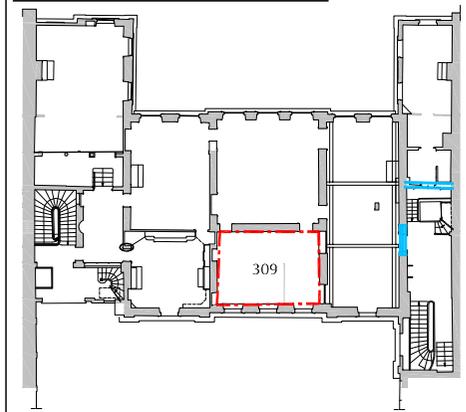
Le plancher est correctement dimensionné pour le projet.

Nota : les renforts métalliques sont affleurants au niveau de plancher fini. C'est pour cela que la reprise de parquet aujourd'hui visible est un peu bombée. En l'état actuel, il n'y a pas l'espace suffisant pour mettre un complexe de parquet tout en conservant le niveau actuel.

Projet

- dépose du complexe de parquet
- flocage des profilés existants tel que REI60
- repose d'un sur-complexe de parquer passant au-dessous des poutrelles existantes
- traitement de la rehausse au niveau des seuils de porte

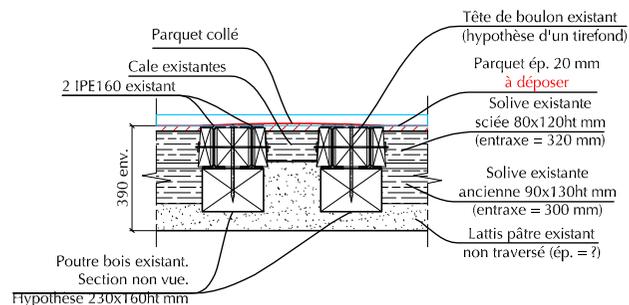
PLAN DE LOCALISATION R+1



Salles 309-310

Deux sondages ont été faits dans la salle 309.

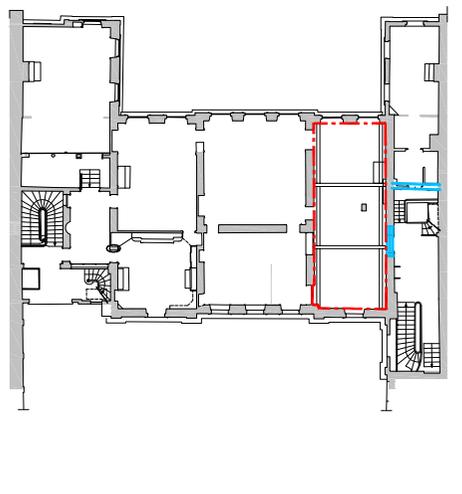
Le plancher est correctement dimensionné pour le projet.



0 0,2 1m

6 DETAIL EXISTANT
Ech : 1/20e

PLAN DE LOCALISATION - R+1



Salles 311 à 315 - plancher à enchevêtrement

Composition

Plancher bois :

- deux solives d'enchevêtrement (une solive vue),
- six chevêtres (deux chevêtres vus) :
 - une renforcée par 2 IPN80
 - une non renforcée
- solives boiteuses.

Dimensionnement

- deux solives d'enchevêtrement (A) : dimensionnement OK
- six chevêtres (B) : dimensionnement NOK
- solives boiteuses (C) : dimensionnement OK

Renforcement des chevêtres

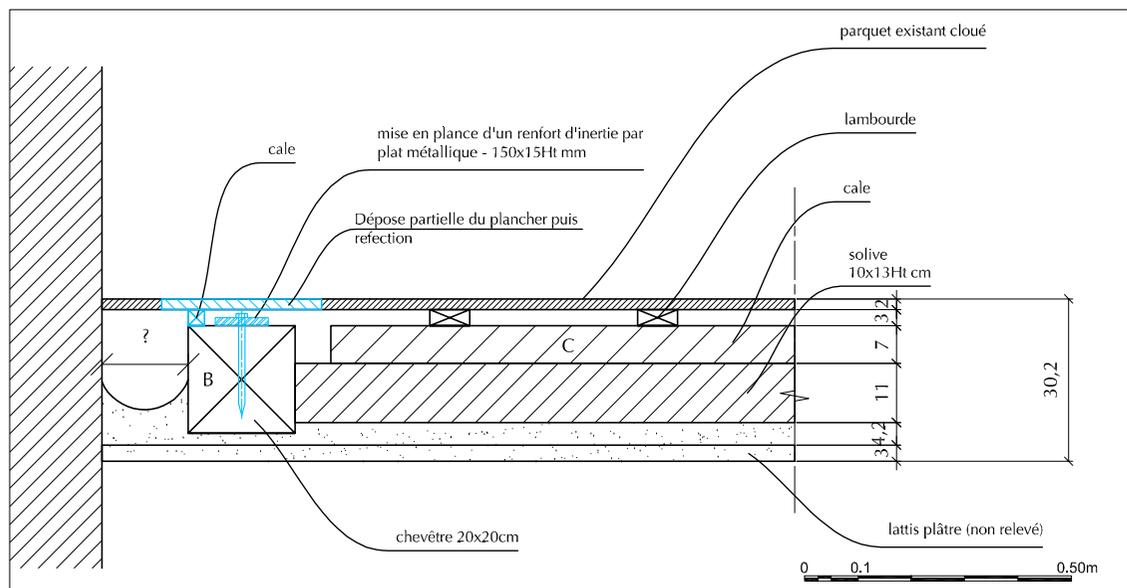
- renforts d'inertie par plat métallique :
 - S235
 - S=150x15mm
- poser les fers en une seule longueur
 - connexion par tirefonds ou vis auto-taraudeuse
 - La connexion fera l'objet d'une étude d'exécution
- flocage des profilés tel que R60
- reprise des bois ayant un attaque parasitaire.

Attention, les poutres sont fléchies. Pour la pose des renforts, un calage devra être réalisé : il pourra entraîner une légère modification des niveaux.

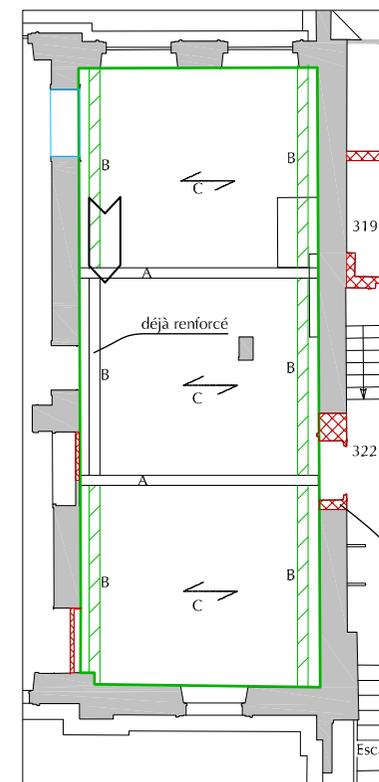
Méthodologie

- étaie de chaque solive afin de la décharger pendant la mise en place des renforts
- mise en place d'un feutre d'interposition pour protéger les peintures

Nota : il est possible de réaliser des éclissages si la longueur des plats est trop longue. Cependant, l'entreprise devra faire attention à la faisabilité dans l'espace disponible en hauteur.

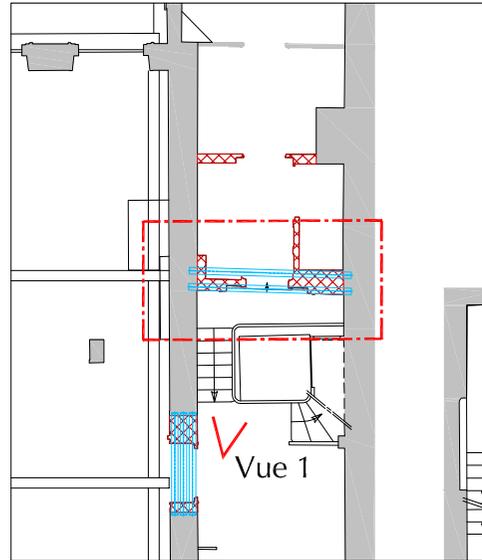
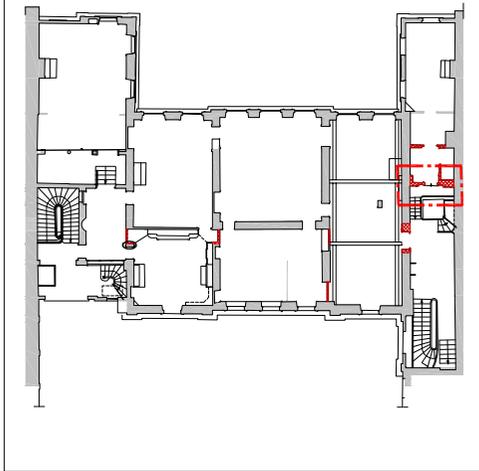


7 COUPE DE PRINCIPLE RENFORCEMENT CHEVÊTRE
Ech : 1/10e



7 PLAN DE PRINCIPLE RENFORCEMENT CHEVÊTRE
Ech : 1/100e

PLAN DE LOCALISATION - R+1



Principe d'ouverture entre salle 318 et 321 (ouverture 12)

Etat existant

Mur en maçonnerie (à vérifier) d'épaisseur variable
Dimension de l'ouverture existante : 0,50 x 0,95 x 2,10m ht

Etat projeté

Dimension de l'ouverture à créer :
- 0,50 x 2,70 x 2,20m ht env.

Linteau à créer :

- 2 HEB120
- flocage pâteux tel que R60
- L = 3,30m

Sommier en béton armé à créer :

- 50 x 30 x 20cm ht

Nota :

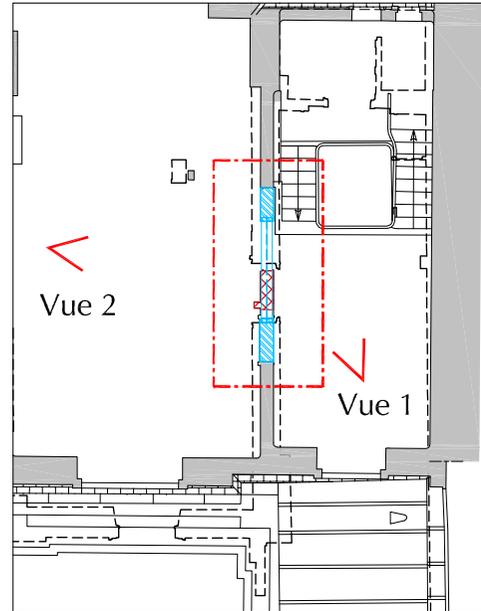
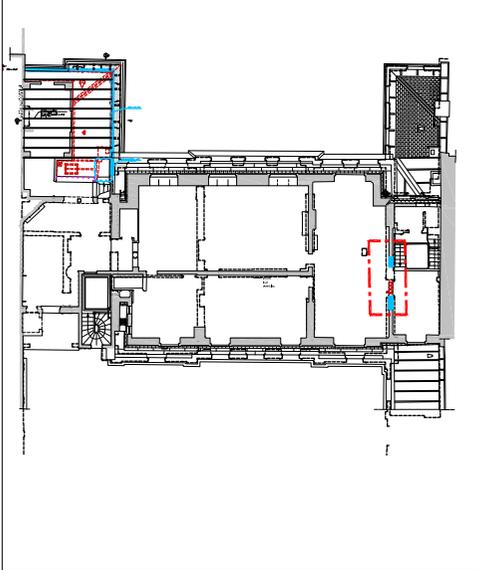
Le mur à démolir ne semble pas porteur.

A vérifier par sondage avant le début de la phase travaux - présence potentiel de réseau.

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir une continuité de l'étalement jusqu'au sol du sous-sol
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.

0 1 2,5m

PLAN DE LOCALISATION - R+2



Principe d'ouverture entre salle 416 et 421 (ouverture 13)

Etat existant

Mur en maçonnerie de 50cm d'épaisseur environ.
 Dimension des ouvertures existantes : 0,50 x 0,80 x 2,10m ht et 0,50 x 1,50 x 2,70m ht

Etat projeté

L'ouverture créée se fera à l'aide d'un cadre en acier

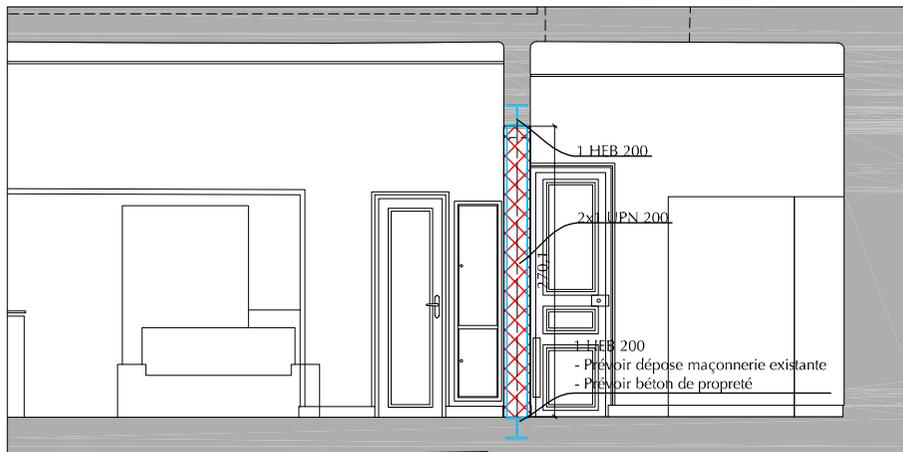
Dimension de l'ouverture à créer :
 - 0,50 x 1,80 x 2,70m ht env.

- Poteaux à créer :
- 2 UPN200
 - h = 2,70m
 - flocage pâteux tel que R60

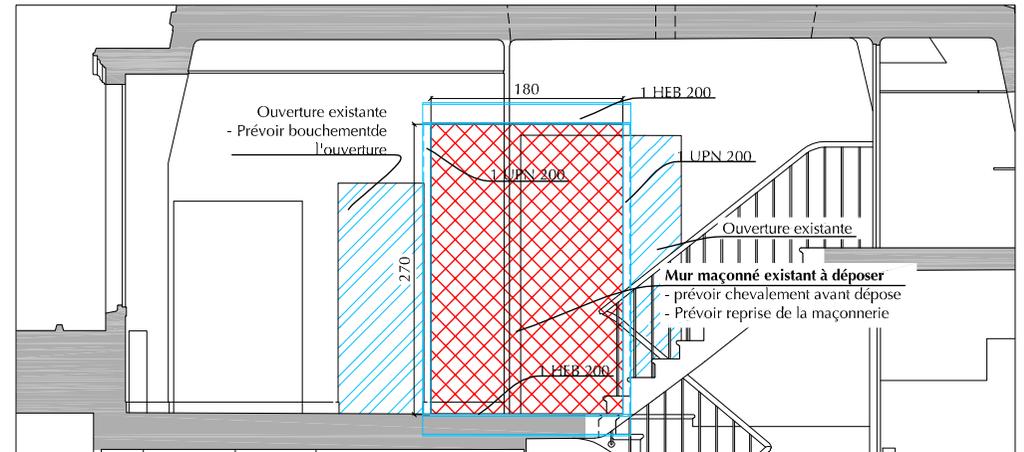
- Poutres à créer :
- 2 HEB200
 - L = 1,95m
 - flocage pâteux tel que R60

Nota :

- Principe de chevalement (cf planche p9)
- Prévoir une continuité de l'étaie jusqu'au sol du sous-sol
- Prévoir calage des linteaux avec la maçonnerie existante à l'aide de mortier à retrait compensé.
- Prévoir béton de propreté sous les profilés bas.



Coupe transversale de principe
 Ech : 1/50e



Coupe longitudinale de principe
 Ech : 1/50e



NOTA : La représentation de la structure existante est schématique. La démolition des hourdis sera à adapter sur site selon le projet ... sous réserve de l'état existant lors de la démolition.

LÉGENDE :

 Ouvrage à démolir

MUR MITOYEN

VUE EN PLAN TERRASSE 2ème ETAGE

- Démolition

- Ech : 1/33e

0 0.33 1.65m

PARIS 10e - HÔTEL DE BOURRIENNE

CREATION D'UNE TERRASSE - Détail 8 - Vue en plan R+2 - démolition

Impression

21/07/2016

Affaire

16-054

Etage

R+2

Plan

001

Indice

A

Page

34 / 39

NOTA : la localisation des profilés existants est schématique. La localisation de la structure projet sera à adapter à l'existant.

L'emplacement des garde-corps est schématique : se reporter aux plans architecte.

HEB160 : prévoir empochement dans la maçonnerie

Nota : la méthodologie est décrite p36.

MUR MITOYEN

Structure plancher existant :
 - IAO 160 (entraxe = 60 cm)
 - Hourdis béton 17ht cm (hyp de dessin)
 - plâtre ép. 4 cm

Potelet à caler

Dalle B.A. sur bac nervuré type Lewis :
 - e totale = 5 cm
 - L = 90 cm
 - Pente : 0°

Chaînage B.A. à créer

Potelet à caler

Prévoir création d'un escalier d'accès - structure légère

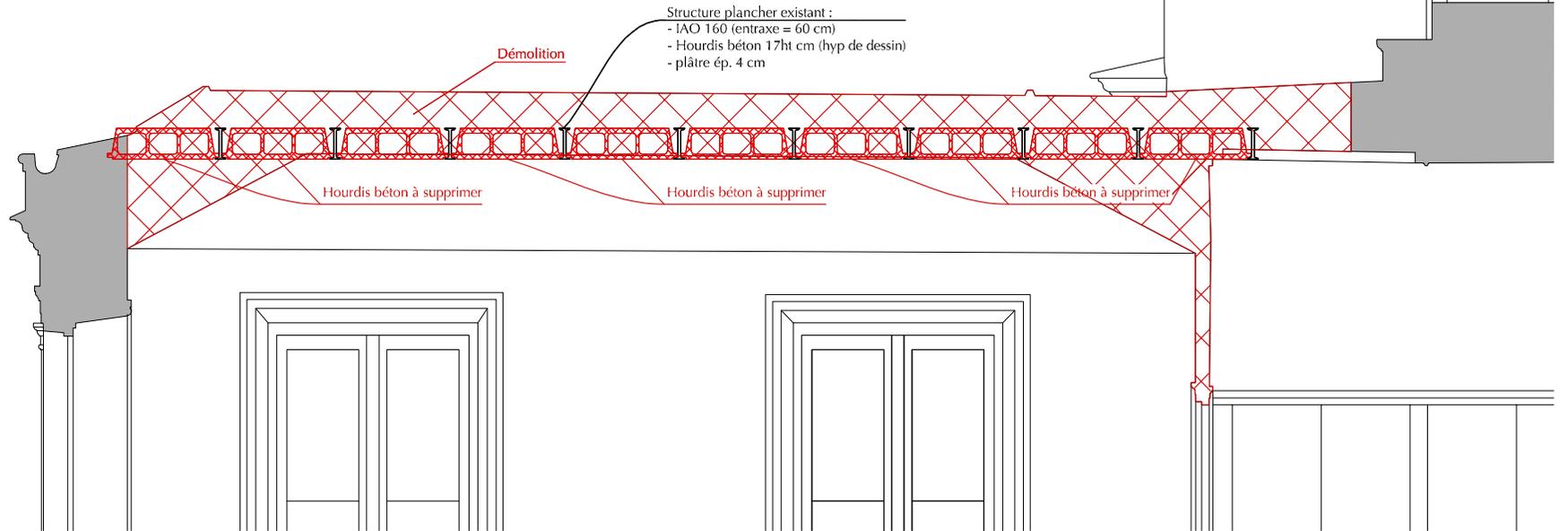
VUE EN PLAN TERRASSE 2ème ETAGE
 Projet
 Ech : 1/33e

0 0.33 1.65m



NOTA : Il est nécessaire de conserver les profilés existants qui portent une partie du plancher du R+2.

Sous réserve de l'état existant lors de la démolition.



A COUPE LONGITUDINALE
- Ech : 1/25e

0 0.25 1.25m



Terrasse à créer accessible depuis le R+2

Hypothèses

- CE=250 kg/m²
- CP sur profilés principaux HEB160 =300 kg/m²
- PP revêtement : 110 kg/m²
 - dalle sur plots
 - lame composite bois - cf. archi
- PP profilés =100 kg/m²
- PP dalle=90 kg/m²

Dimensionnement

- bac nervuré de type Lewis ou équivalent :
 - L<90cm
 - e=5cm
 - sans étau au coulage
- structure profilés métalliques :
 - structure principale HEB160
 - structure secondaire HEB100
 - ajout de potelet pour ajuster la hauteur telle que souhaitée

Évacuation des eaux pluviales

- se raccorder au chéneau

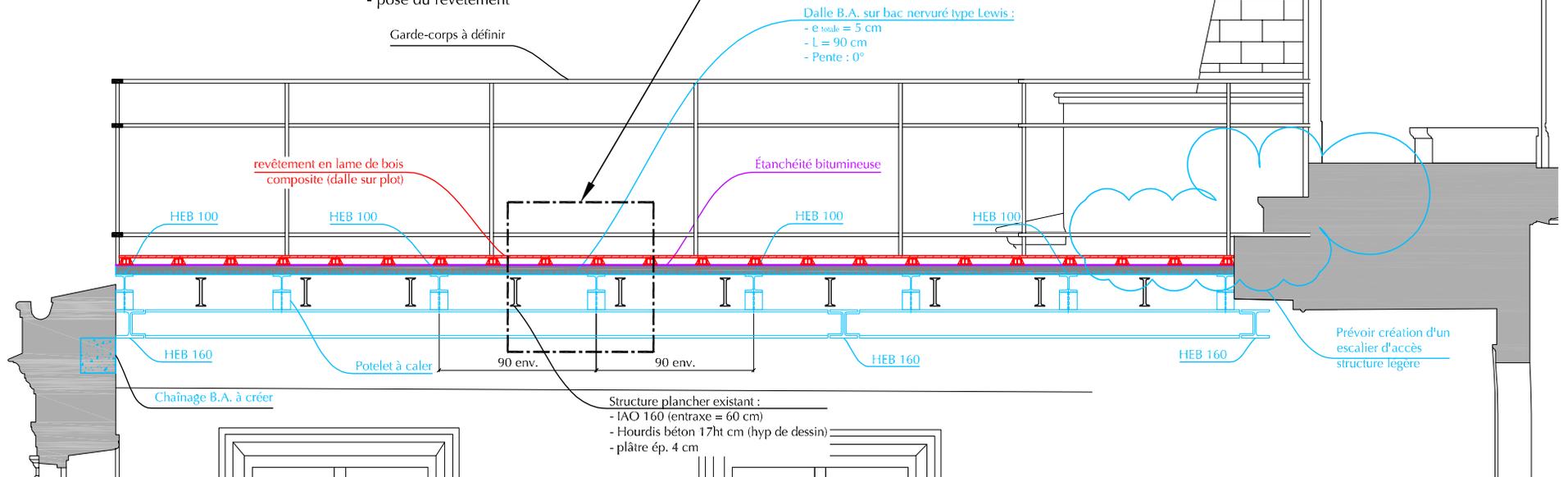
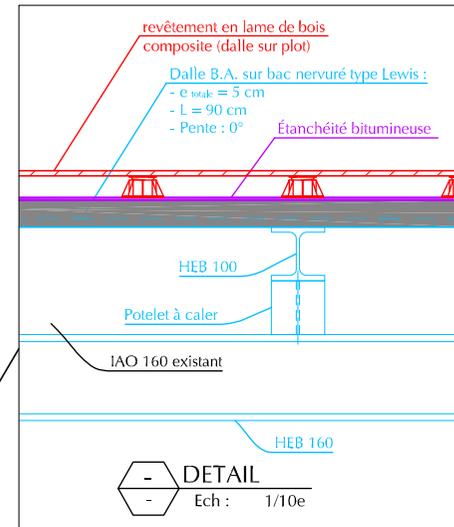
Étanchéité

- étanchéité bitumineuse à couler
- relevé d'étanchéité
- assurer la fermeture du chéneau par une couvertine

Méthodologie

- dégagement de la structure porteuse actuelle
- déposer le plafond plâtre sur toute la salle afin de déterminer la répartition des profilés métallique existantes (IAO160)
- démolition soignée des hourdis béton
- attention - il convient de ne pas déstabiliser la pièce annexe**
- dépose de la couverture actuelle
- mise en place de la structure de la terrasse :
 - aucun contact avec l'existant pour éviter tout report de charge
 - mise en place des profilés principaux HEB160 en dessous de la structure actuelle :
 - couliner la maçonnerie sous les futurs sommiers
 - pose de sommiers BA
 - pose des fers
 - attention à la mitoyenneté.
 - pose de la structure secondaire
 - régler le niveau à l'aide de potelets
 - traitement des profilés au feu :
 - flocage pâteux R30 et REI30
 - pose d'une couvertine
 - étanchéité à l'air
 - pose du revêtement

Nota : les éventuelles dispositions acoustiques ne sont pas décrites.



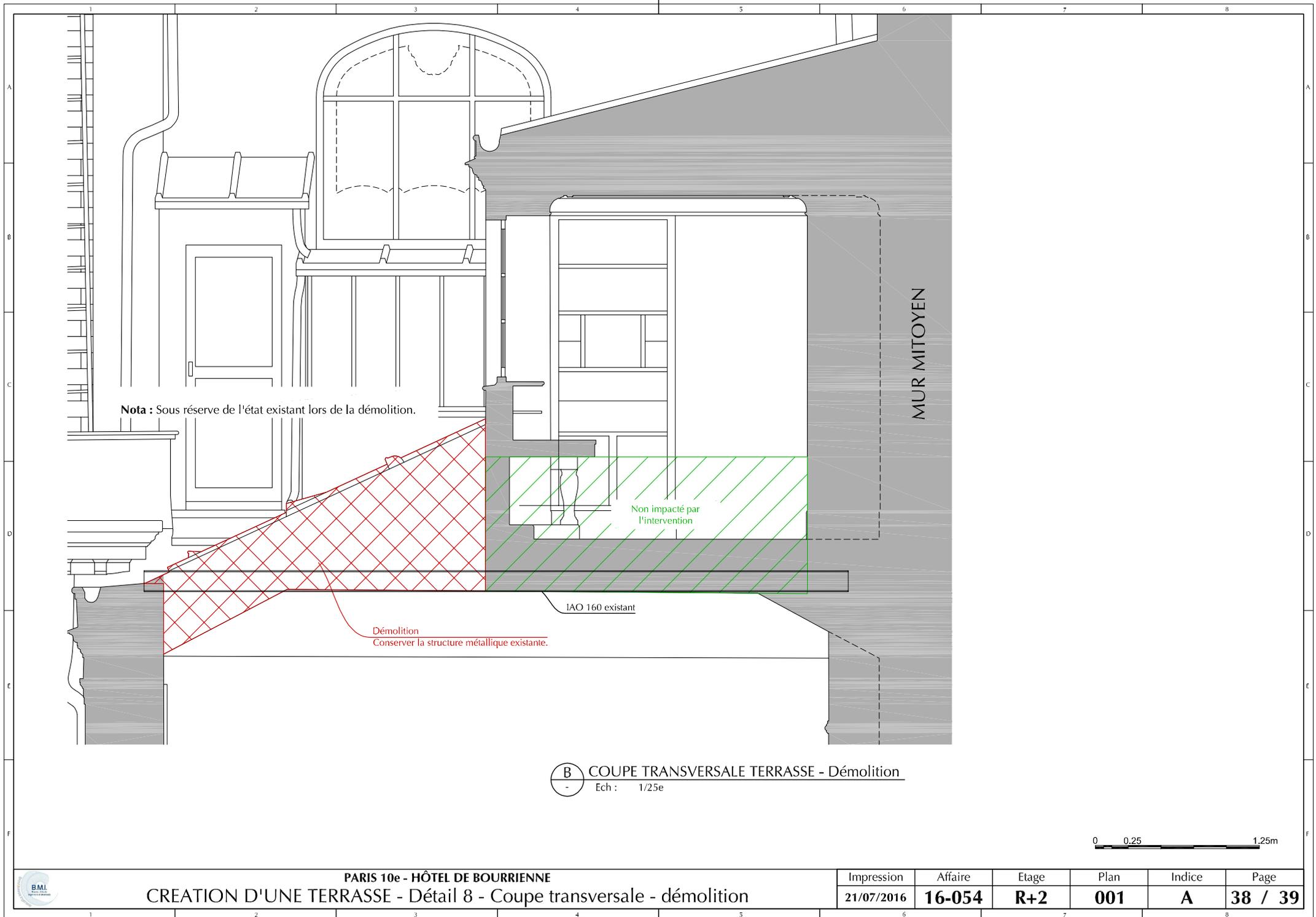
A COUPE LONGITUDINALE
Ech : 1/25e

0 0,25 1,25m

PARIS 10e - HÔTEL DE BOURRIENNE

CREATION D'UNE TERRASSE - Détail 8 - Coupe longitudinale - Projet

Impression	Affaire	Etage	Plan	Indice	Page
21/07/2016	16-054	R+2	001	A	37 / 39



Nota : Sous réserve de l'état existant lors de la démolition.

Démolition
Conserver la structure métallique existante.

Non impacté par l'intervention

IAO 160 existant

MUR MITOYEN

B COUPE TRANSVERSALE TERRASSE - Démolition
- Ech : 1/25e

0 0.25 1.25m



Impression	Affaire	Etage	Plan	Indice	Page
21/07/2016	16-054	R+2	001	A	38 / 39